



USEE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

CCP des personnels non titulaires RIN A du 9 février 2011

La séance est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur des personnels d'encadrement, maritimes et contractuels.

Désignation du secrétariat adjoint :

Tour de rôle entre les organisations syndicales : c'est au tour de CFDT, Eve CALO

Mutations prononcées sur la liste de 2ème niveau

Date d'effet : Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1^{er} Mai 2011, sauf accord entre les services sur une date différente.

1 candidature a été présentée.

Résultat : 1 mobilité acceptée

Nom	Service d'origine.....	Service d'accueil
BARRIERE Gérard.....	DDT91.....	DDT77

Par ailleurs a aussi été examinée à cette CCP la mutation des agents non titulaires hors statut RIN

Nom	Statut	Service d'origine...	Service accueil
KHAY Matoren	CETE.....	CETE Normandie....	CETE Normandie
LE GUILLOU Philippe	SETRA.....	SETRA.....	SETRA
ROBBE Daniel	CETE.....	DDTM44.....	DDTM44

Deux autres mutations ont reçu un avis favorable sous réserve de l'arbitrage intercorps.

Mutations prononcées sur la liste de 1^{er} niveau

1 candidature a été présentée. Elle est acceptée

Nom	Service d'origine.....	Service d'accueil
FURGAUT Chantal.....	DSCR.....	DGITM

Par ailleurs, sont aussi examinées à cette CCP les mutations d'agents non titulaires hors statut RIN

Nom	Statut.....	Service d'origine.	Service accueil
TISSOT Catherine.....	CETE.....	SN Seine.....	DGITM
BERNARD Jean-Marc.....	SETRA.....	DGPR.....	DRIEE

GIPA (GIPA Garantie Individuelle du pouvoir d'achat)

La CFDT a reçu une fin de non-recevoir du directeur général de la Fonction Publique à sa demande d'inclure les contractuels pour bénéficier de la GIPA 2010.

Par contre, ils seront éligibles au titre de l'année 2011.

Indemnité temporaire de mobilité

Sur recours de la CFDT, les conditions supplémentaires posées par l'arrêté du 28.07.09 ont été annulées. Ainsi les personnels concernés pourront bénéficier de cette indemnité y

compris ceux affectés dans le même département que leur précédente résidence administrative (cf. déclaration préalable ci-jointe).

Mesures catégorielles

Les organisations syndicales rappellent leur souhait de voir harmoniser les indemnités versées aux contractuels sur la base de celles versées aux attachés. Pas encore de réponse positive.

RH 2013

Projet selon l'administration destiné à réduire l'impact des réformes sur la situation des agents et des services.

Des réunions sont organisées dans les 22 régions par les cadres de la DRH, accompagnés par un cabinet de consultants.

Résorption de la précarité

Selon la DRH, ils n'ont aucune légitimité pour négocier au plan local, alors que les discussions se conduisent au plan national avec les organisations syndicales.

SETRA

Les listes des agents concernés ont été présentées pour information à cette CCP. A ce jour, il n'y a pas eu de recours.

Rétro-transfert MEEDDM- Culture

La convention de rétro-transfert des personnels de l'Équipement en poste à la Culture ne sera pas dénoncée. Le PLF (Projet de loi de finance) 2011 a organisé le transfert des salaires de ces personnels sur des postes « Culture ».

Pour les personnels RIN, une proposition d'intégration leur sera présentée par la Culture ce premier semestre 2011.

Des questions restent posées sur la grille de contractuels (2 x 3ans) qui pourrait les accueillir, les avantages sociaux et la possibilité de bénéficier des tarifs spéciaux pour la Mutuelle MGET.

Elections

Nous élirons en Octobre 2011 nos nouveaux représentants à la CCP RIN. N'hésitez pas, si vous êtes intéressés pour siéger en cette instance au nom de la CFDT, à prendre contact avec l'un d'entre nous.

Prochaine CCP
le 25 Mai 2011: mutations

***Sachez que les élus sont d'autant plus efficaces quand ils disposent
d'éléments avant la CCP et même avant la pré-CCP***

*Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à contacter vos élu(e)s*

*Marie Edith BRETONÉcole Archi. Nantestél :
02.40.16.01.25*

*Christian LETERCPréfecture 76.tél : 02 32 76
52 63*

*André TURCOTDDEA 79tél :
05.49.06.89.00*

Eve CALOPermanence - CFDTtél :
01.40.81.22.10
Jocelyne BLASERDREAL Midi-Pyrénées.....tél :
05.61.58.55.43
Rémy BLANESSN Seinetél :
01.40.58.29.20